



Confédération paysanne
du Gard

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
conférence de presse
Jeudi 16 janvier 2025 à 14h00
terrasse de la Maison de
la Figue à Vézénobres

PAS DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES SUR NOS ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

ni à Ners, ni à Vézénobres, ni ailleurs dans le Gard.

Les opérateurs privés sont à la manœuvre pour transformer en parcs photovoltaïques nos espaces naturels et agricoles. La loi du 15 mars 2023 leur a donné le feu vert par la création de zones d'accélération des énergies renouvelables. Objectif : multiplier par 6 la production photovoltaïque à l'horizon 2050.

Dans le Gard, à l'instar du collectif citoyen CERBA pour les énergies renouvelables du bassin alésien ou encore de la SOREVE sur le Pays d'Uzès-Pont du Gard, plusieurs associations s'élèvent contre des implantations à Ners et à Vézénobres.

À Vézénobres, sous couvert "d'identification", **une cartographie concernant 1 039 621 m²** a été transmise au Préfet du Gard. "Ce qui ne veut pas dire que la zone sera effectivement retenue", s'empresse-t-on d'atténuer au Conseil Municipal.

Mais faire face à l'urgence climatique est une noble cause qui impose le respect des espaces naturels. **Nous soutenons l'indispensable transition énergétique mais refusons qu'elle se fasse au détriment de nos espaces agricoles et naturels ! Est-il cohérent d'artificialiser nos campagnes alors que la biodiversité s'est effondrée et que nous avons plus que jamais besoin des arbres face au réchauffement climatique ?**

Deux projets d'implantation de centrales photovoltaïques sur des terrains agricoles et arborés sont prévus à **Ners et à Vézénobres : 130 000 m² dont 65 00 m²** de panneaux vont détériorer nos terres agricoles et espaces naturels, sans que la population et ni riverains ne soient informés.

- Un projet de plus de 3 ha dont 1,5 ha de photovoltaïques, à côté de la Maison Familiale Rurale de Vézénobres est d'ores et déjà validé, **avant la fin du délai prévu pour la concertation avec les habitants, qui n'a même pas eu lieu !**

En effet, le zonage a été envoyé le 6 décembre 2023 par la mairie à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard, alors que la consultation publique, annoncée en toute discrétion, était en cours (du 24/11/2023 jusqu'au 31/12/2023).

Ainsi, c'est sur une parcelle agricole en pleine activité, que **200 amandiers seront détruits** afin qu'une centrale agrivoltaïque de 3 mètres de haut soit créée. **Pas d'étude d'impact environnementale, ni archéologique, aucune consultation des riverains, et comme sur d'autres projets, il n'est plus question de contraintes d'un village labellisé de caractère.** Les riverains de cette parcelle pourront profiter de la proximité d'alignements de panneaux perchés à plus de 3 mètres de haut, leur imposant des nuisances liées à la réverbération et au bruit continu des transformateurs.



Confédération paysanne
du Gard

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

• L'autre projet, sur **100 000 m² (dont 65 000 m² de panneaux)** à cheval sur Vézénobres et Ners, entraîneraient en plus, **l'abattage d'une pinède plantée il y a 25 ans**. Des parcelles agricoles seraient détruites, la circulation de la faune sauvage entravée par des clôtures sur tout le périmètre, offrant un spectacle lunaire aux randonneurs du Chemin de la Régordane qui longeront la centrale. Les panneaux seront visibles depuis le village de Caractère.

Le combat ne fait que commencer.

La Confédération paysanne du Gard et la Conf'Jeunes soutenues par l'association La Guilde, le comité local NFP Plaine du Gardon, le collectif JÉCI Alès Agglo, Vézénobres en Transition, l'association Saint-Hilaire Durable, Attac Alès Cévennes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
JEUDI 16 JANVIER 2025

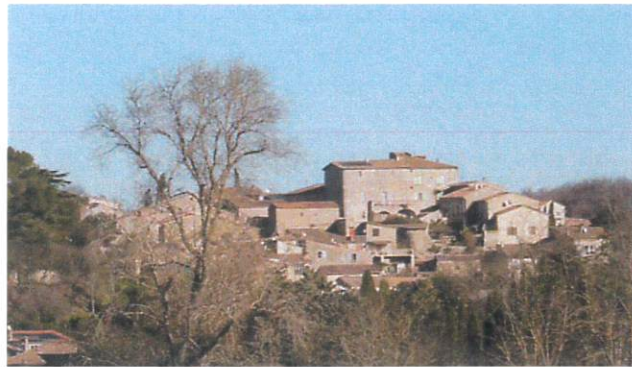


photo libre de droits

À Ners, les habitants auront vue, côté nord, sur les panneaux de plus de 3 m de haut.



photo libre de droits

Depuis la future centrale agrivoltaïque de 100 000 m² vue sur le village de Caractère.

vous invitent à une journée d'actions

le jeudi 16 janvier 2025

en présence d'un éleveur de Confédération paysanne nationale :

- **11 h00** : Visite de la parcelle de 3ha proche de la Maison Familiale et Rurale (Clos de la Bareze, à Vézénobres) ;
- **12h30** : Méchoui paysan à prix libre (apportez un accompagnement ou une boisson à partager) ;
- **14h00** : Prise de parole devant la Maison de la Figue de Vézénobres (parking Cité médiévale) ;
- **15h00** : Délimitation visuelle du projet de 100 000 m² sur Ners et Vézénobres.

CONTACT PRESSE
conf30@orange.fr
Tél : 06 31 13 73 76

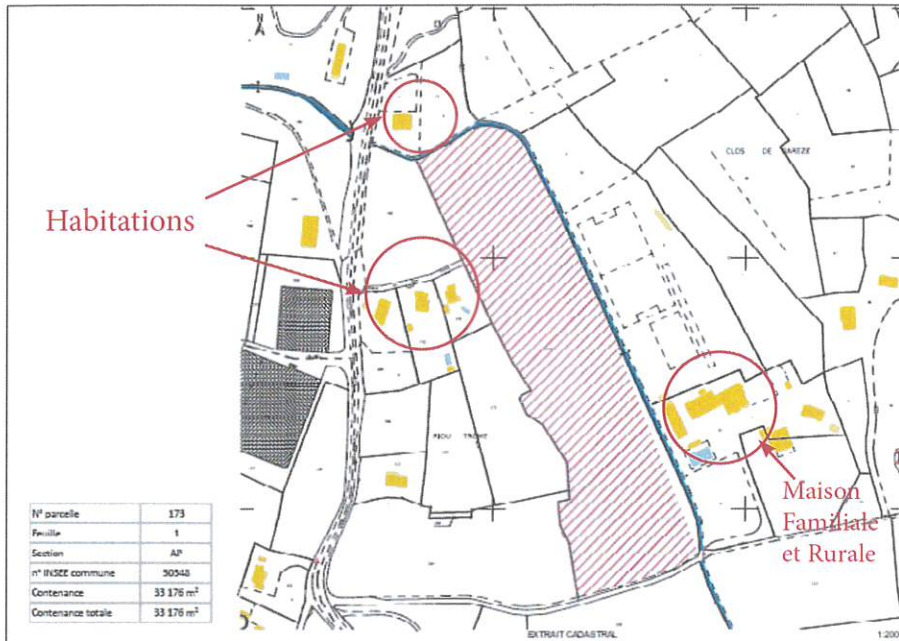
Toutes les informations utiles sur les dangers de l'agrivoltaïsme :
<https://gard.confederationpaysanne.fr/>



Confédération paysanne du Gard

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
JEUDI 16 JANVIER 2025



À Vézénobres, le projet validé en catimini, sur 33 176 m² selon la légende, avec des habitations mitoyennes.

100 000

Vue aérienne du périmètre de 10 000 m² pour le projet d'implantation de panneaux agrivoltaiques entre Ners et Vézénobres.

